



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE DE BADMINTON

22 février 2020, Talence (33)

Présents :

Julien DELMAS (président), Marie-Christine PRIEUR, Cécile LAFOREST, Benjamin DELHAL, Victorien CHAUCHOY, Édouard DIXON, Éliane LUDWIG, Wolfram MAURY, Sylvie LARAIGNE.

Excusés :

Christophe CASTAING, Charles DELUGEAU, Cédric LAFOREST, Stéphane LIEUTAUD, Évelyne MATON, Bruno TERY, Nataly COBA, Jocelyne LE FOLL.



ORDRE DU JOUR

APPROBATION PV DU CA DU 7 DÉCEMBRE 2019.....	3
AG ÉLECTIVE LIGUE.....	3
AIDE AUX EFB.....	3
PROJET NOUVEAU FORMAT CONTRACTUALISATION LIGUE/COMITÉS	4
STRATÉGIE SPORT POUR TOUS.....	4
RÉFÉRENTS SUR LES ÉVÉNEMENTS LIGUES.....	4
SOLLICITATION DU CLUB DE TALENCE.....	5
POINT SUR PROJET SPORTECH	5



La séance est ouverte à 13 heures 45.

APPROBATION PV DU CA DU 7 DÉCEMBRE 2019

Vote 1 : Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 novembre 2019

Nombre de votants : 8 voix / 6 voix pour / 2 abstentions.

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 décembre 2019 est adopté à la majorité.

AG ÉLECTIVE LIGUE

Le projet d'inverser l'ordre des élections fédération/ligue/comité n'a finalement pas été retenu. L'assemblée générale élective de la Ligue doit donc avoir lieu au plus tard un mois avant l'assemblée générale de la fédération qui se déroule le 14 novembre.

L'Assemblée Générale ordinaire se tiendra le samedi 20 juin à Talence. Le Conseil d'Administration étudie l'intérêt de la coupler avec l'assemblée générale élective. La décision sera prise prochainement, après consultation des comités.

AIDE AUX EFB

Une réflexion est menée sur l'aide financière aux écoles labellisées pour réallouer ce budget et en faire un véritable outil de soutien aux écoles de badminton, dans le cadre de la contractualisation avec les comités. Le budget s'élève à 9 600 euros. Seul 50 % de ce budget est réclamé par les clubs.

Le Conseil d'Administration débat d'une possible évolution de cet outil, qui est l'un des seuls liens directs entre la ligue et les clubs. Pour l'instant, il préconise donc de le maintenir en l'état.

Vote 2 : Reconduction du dispositif actuel d'aide aux écoles de badminton labellisées (50 euros par étoile)

Nombre de votants : 8 voix / 7 voix pour / 1 abstention.

Le dispositif d'aide aux écoles labellisées est reconduit à l'unanimité.

Les clubs seront appelés à répondre avant le 1^{er} juin 2020.



PROJET NOUVEAU FORMAT CONTRACTUALISATION LIGUE/COMITÉS

Un projet d'harmonisation des pratiques de contractualisation (ligue/comité) et de Dialogue de Gestion (fédération/ligue) est à l'étude.

Dans le cadre du Dialogue de Gestion, la Fédération fixe un cadre et des objectifs, dans lesquels la Ligue décrit ses actions et ses projets. La Fédération verse une partie de la subvention en amont, le solde après la réalisation des projets. Un projet de contractualisation qui reprend ce fonctionnement est en cours de développement.

Une commission serait créée pour évaluer les projets présentés par les comités. Elle attribuera l'intégralité de l'enveloppe allouée.

Ce dispositif serait mis en place progressivement, sur deux ans, auprès des comités, et présenté dans le cadre de rencontres entre les dirigeants des comités, les salariés et les élus de la Ligue.

Le projet sera présenté et soumis au vote à la prochaine réunion du Conseil d'Administration.

STRATÉGIE SPORT POUR TOUS

Le Conseil d'Administration est interrogé par les agents de développement sur la politique à suivre en matière de promotion de la pratique auprès des publics éloignés.

Compte tenu de la charge de travail actuelle des agents de développement, qui travaillent notamment sur un état des lieux de la région, le Conseil d'Administration préconise de ne pas mener d'action proactive sur ces thématiques, mais de rester à l'écoute des sollicitations du territoire et d'adapter la réponse apportée, au cas par cas, en collaboration avec les comités et clubs les plus proches de la demande.

RÉFÉRENTS SUR LES ÉVÉNEMENTS LIGUES

Les salariés ont été sollicités pour se positionner en tant que référents sur les événements ligues : organisation d'une journée de formation pour les nouveaux dirigeants de club, et organisation d'une compétition internationale U11-U13-U15.

Le projet d'organisation de la formation est confié aux deux agents de développement. Le pilotage de la compétition internationale sera confié, s'il donne son accord, à Olivier BIME, CTN, avec l'appui d'un salarié de la ligue.



SOLLICITATION DU CLUB DE TALENCE

Le club de Talence sollicite la Ligue pour l'octroi d'une subvention de 5 000 euros en vue de l'organisation d'une compétition internationale U15 par équipe en avril 2020.

Le club sera sollicité pour répondre aux différentes interrogations du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration se dit néanmoins favorable au soutien de cette action. Il sollicitera le club pour clarifier les domaines sur lesquels il a besoin d'aide.

POINT SUR PROJET SPORTECH

Après sa réponse à l'appel à projet Sportech de la région Nouvelle-Aquitaine, la ligue a été invitée à une soutenance le lundi 10 février 2020, à l'hôtel de région de Bordeaux. Elle a présenté son projet d'application pour la mise en place d'une compétition de fidélisation.

Une réponse sur le financement est attendue au mois d'avril.

La séance est levée à 17 heures.

Le président de la ligue,

Julien DELMAS

La vice-présidente, rédactrice

Cécile LAFOREST